ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME II – SÉRIE 2

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II — Série 2
(Sciences Humaines et Sociales)
Savoirs, éducation et représentations

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Sciences de l'éducation, psychologie / Communication, médias et information

GNAHORE Batty Gervais

1. Analyse exploratoire des contraintes des collèges de proximité en Côte d'Ivoire.....1-18

Flora NTSAME MBA

2. L'effet de la coopération verbale entre enfants sur une tâche de communication référentielle.....19-34

Pénédjotêh Jean-Paul COULIBALY et Kahou Albert DJE BI

3. Formes et stratégies de la construction de soi politique en période de campagnes électorales en Côte d'Ivoire.....35-49

Ardjouma TUO, Dramane Nibé SILUE et Adam Lego KONE

4. Enjeux de la communication numérique dans la santé de la reproduction en milieu urbain : perception des jeunes mères du quartier Air France (Bouaké, Côte d'Ivoire).....50-62

DAO née ADJE Antcho Anicette, DIARRASSOUBA Be Simplice et SOMDA Kubertezie Eric

5. Moyens de revendication et qualité de la formation à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.....63-77

Djiessi MAKOUAM, Debora MNOUMABEU et Sephora DEMGNE

6. Comportement de gestion financière et initiative de croissance personnelle des femmes des ménages de la Mefou-et-Afamba (Cameroun).....78-94

Roger KABATA MULUNDU

7. Quelles écoles primaires et secondaires spécialisées pour une éducation relative à l'environnement en RDC ?.....95-114

Roger KABATA MULUNDU

8. Which Specialized Primary and Secondary Schools for Environmental Education in the DRC?.....115-133

OUATTARA Souleymane et COULIBALY Mamadou

9. Du règlement subi au règlement approprié : le suivi de l'inspecteur d'orientation comme levier du rendement scolaire des élèves de sixième au lycée moderne d'Issia (Côte d'Ivoire).....134-150

Topra Guy-Venance GNAKO

10. Dynamiques participatives et développement touristique dans la commune de Korhogo en Côte d'Ivoire.....151-165

DIAKITÉ Mahamadou Lamine et KONÉ Raoul Porna

11. Les conflits armés et l'éducation dans la région de Mopti au Mali : impacts et défis.....166-183

Benjamin NGOMA

12. Mots et chiffres en titraille : les codes alphanumériques du Jubilé des indépendances africaines.....184-203

Falonne Staylaure MAROUNDOU KOMBILA, Haurene ARONDO NANDA et Théodore KOUMBA

13. Rituels religieux et traditionnels comme médiateurs de résilience chez les personnes âgées institutionnalisées au Gabon : une étude qualitative au Centre national de gérontologie-gériatrie de Melen.....204-221

Chiaka SAMAKE

14. Le contrat de performance dans l'enseignement supérieur, outil de transformation ou instrument de conformité bureaucratique : le cas de l'USTTB au Mali 222-239

Kobena Séverin GBOKO

15. L'innovation pédagogique : entre promesse critique et exigence opérationnelle 240-254

TSHINDUMBA TSHIKOTA Isaac

16. Communication politique et attentes populaires dans la composition des équipes dirigeantes en République démocratique du Congo : le cas du gouvernement Sama 2 255-274

TAH Yao Kossonou Jacques

17. Visibilité numérique des jeunes abidjanais et reconnaissance sociale 275-288

ANNET N'Dah Éric et N'DRI Koffi Nestor

18. Construction et représentation de l'image de la jeune fille des quartiers SICOGI et SOGEFIHA dans la musique zouglou 289-304

HABIBOU Abdoulaye Idrissa et ATCHOUA N'Guessan Julien

19. Communication politique et crise post-électorale au Niger : perceptions des acteurs à l'égard de la communication durant la période 2020-2021.....305-318

Mamadou THIARE et Ismaïla MBODJI

20. Intérêts de l'usage des épreuves du baccalauréat pour les enseignants en classe de géographie au Sénégal.....319-331

Ousmane Chaa BEREPA

21. La fonction de communication : entre prescriptions légales et réalités pratiques dans la commune de Copargo au Bénin 332-353

Philosophie, histoire, anthropologie/ethnologie et études culturelles

N'Goran Alphonse BROU

22. Les transformations socio-économiques à Bocanda de 1893 à 1960 354-372

LAGO Blé Angelin et KOUAME N'da Thierry

23. Ville mémoire et ville projet, un couple inséparable dans la construction urbaine : cas de Daloa, Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire (1980-2020) 373-385

MÉITÉ Méfégbé et SÉKONGO Nonhoua Thomas

24. Non-identité et *queerisme* : Adorno pour une humanité plurielle 386-400

ONDZE YANDZA Miser

25. L'optimisme symbolique en contexte logico-mathématique : approche comparative des formalismes booléen et frégéen 401-417

Tchépé Karidja SILUÉ

26. L'image de la femme dans la publicité et la critique de la société d'hyperconsommation chez Herbert Marcuse 418-431

N'gologbon Abdoulaye SILUE et Bernadette DANGO

27. La rationalité face aux défis de l'IA dans la quête de la vérité 432-445

Attchoumounan Paulin OUATTARA et Mamadou SOUMAHORO

28. La démocratie à l'épreuve de la bioéconomie de marchandage citoyen et politique : regards croisés de Montesquieu et Céline Lafontaine.....446-460

Yhattey Hervé Thierry AGUIE

29. Mutations techniques de l'exploitation aurifère à Ity : de l'orpaillage traditionnel aux innovations minières industrielles (1959-2024).....461-477

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON et Florence BOTTI

30. La finalité organique dans les réflexions bernardiennes 478-491

Désiré MEDEGNON

31. Quête de science et combat politique chez Hountondji 492-504

KOUAMÉ Koffi

32. Terrorisme et néocolonialisme en Afrique : regard de Noam Chomsky 505-521

SY SAVANÉ Amy

33. Une lecture de l'homme-transcendé à partir des philosophies de Friedrich Nietzsche et d'Amadou Hampâté Bâ 522-539

Kan Raymond KOUAMÉ et Kouamé Kossonou Frédéric SECRE

34. L'élevage sous palmeraie : un modèle de développement de l'élevage des gros et petits bétails en zone forestière ivoirienne de 1973 à 1982.....540-554

MISSA Kouassi Innocent et SADIA Gbeu Daniel

35. « La mémoire machine » face au « palais de la mémoire » : relecture augustinienne de la crise intérieure à l'ère du numérique.....555-568

Bi-Claude Évariste ZAN, Alex Jean Ivan Ekra ALI et Fotienhoro Séraphin OUATTARA

36. Analyse de la stratégie locale de conservation des tortues marines à Ménolé (Grand-Béréby, Côte d'Ivoire) 569-589

M'bra Kouakou Dieu-donné KOUADIO et Marie Blaise MENAN

37. Savoirs endogènes de la population de Kpo-Kahankro (commune de Bouaké) face aux risques épidémiques.....590-607

Kiklan Désiré TOURE

38. Rôle des chefs traditionnels et des institutions endogènes dans la régulation sociale de la région du Gbêkê en Côte d'Ivoire 608-620

Amélie MOGOA BOUSSENGUI et Hermine GNAMA

39. *Gnama ya tônò* chez les Mitsogho : entre interdit alimentaire, discrimination et domination.....621-641

Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ

40. Déconstruire la gouvernance environnementale : à partir des cosmogonies africaines.....642-653

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

QUELLES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES SPÉCIALISÉES POUR UNE ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT EN RDC ?

WHICH SPECIALIZED PRIMARY AND SECONDARY SCHOOLS FOR ENVIRONMENTAL EDUCATION IN THE DRC?

Roger KABATA MULUNDU
Université Libre de Matadi (ULIMAT), Kongo Central, R.D. Congo
E-mail : etablissementvertebre@gmail.com

Résumé : *La République Démocratique du Congo (RDC) n'a créé ni érigé d'écoles primaires et secondaires spécialisées pour la formation de sa population en matière d'éducation environnementale. Le manque d'écoles primaires et secondaires spécialisées pour la formation en éducation relative à l'environnement rend la population ignorante de la gestion des problèmes environnementaux du pays. Ces problèmes écologiques sont notamment la présence des déchets plastiques, la pollution de l'air, de l'eau et sonore, le manque de stratégies dans la gestion des catastrophes naturelles, les inondations récurrentes, de fortes chaleurs et sécheresses, l'absence d'assainissement des villes, la mauvaise gestion de l'eau, de la biodiversité, de la forêt, etc. Cette étude vise à amener l'État congolais à créer des écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation relative à l'environnement pour former une population consciente et préoccupée de l'environnement. Pour y arriver, l'étude utilise la méthode fonctionnaliste et systémique. Les résultats montrent que l'État congolais n'a pas d'écoles spécialisées primaires et secondaires ayant pour vocation la formation des congolais en éducation relative à l'environnement et que la population congolaise ne bénéficie pas jusqu'à ce jour d'une formation spécialisée en cette matière. Cette recherche recommande à l'État congolais de créer et de construire des écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation relative à l'environnement afin que la population acquière les connaissances sur différents thèmes de l'environnement et contribue activement à l'atténuation des effets néfastes du changement climatique en RDC.*

Mots-clés : *éducation relative à l'environnement ; école ; éducation ; environnement ; école spécialisée en environnement ; RDC.*

Abstract: *The Democratic Republic of Congo has not created or established specialized primary and secondary schools for the training of its population in environmental education. The lack of specialized primary and secondary schools for environmental education training makes the population ignorant to managing the environmental problems of the country. These ecological problems include the presence of plastic waste, air, water and noise pollution, the lack of strategies in the management of natural disasters, recurring floods, heavy heat and drought, the lack of sanitation of cities, mismanagement of water, biodiversity, forest, etc. This study aims to bring the Congolese State to create specialized primary and secondary schools in environmental education to train a population that is aware of and concerned about the environment. To get there, the study uses the functionalist and systemic method. The results show that the Congolese State would not have primary and secondary specialized schools, for the training of Congolese citizens in environmental education and that the Congolese population has not so far received specialized training in this area. This research recommends that the Congolese State create and build primary and secondary schools specializing in environmental education so that the population acquires knowledge on different themes of the environment and actively contributes to the mitigation of the harmful effects of climate change in DRC.*

Keywords: *Environmental education; school; education; environment; school specialized in environment; DRC.*

Introduction

La République Démocratique du Congo manifeste une réalité inquiétante, celle du manque d'écoles et d'établissements de formation spécialisée en matière d'environnement. À cet effet, l'étude a pour intérêt d'inciter les institutions compétentes du pays à créer et à ériger des écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation environnementale sur toute l'étendue du territoire national, pour offrir à la population un cadre adéquat de formation en éducation relative à l'environnement. Cette formation permettra aux Congolais d'adopter un comportement et une éthique indispensable pour un engagement au profit de l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la vie sociale. Il existe des thèmes environnementaux (matières) qui nécessitent la formation ou l'éducation de la population congolaise dans des écoles spécialisées en environnement en République Démocratique du Congo.

Selon l'encyclique du Pape François (2015, p. 27), « notre génération est témoin d'une croissance économique et d'un progrès technique sans précédent, qui ont par ailleurs des répercussions néfastes sur la société et l'environnement. L'inégalité s'accroît entre les pauvres et les riches ». Cette situation affecte l'ensemble de la population du pays.

La donne du changement climatique appelle une conception nouvelle du développement qui prend en considération la situation des besoins et des aspirations de tous les citoyens de notre société, l'équilibre et l'harmonie entre l'humanité et l'environnement. Ce qui est maintenant nécessaire, c'est d'extirper les causes fondamentales de la pollution, de l'exploitation des ressources forestières et minières, des catastrophes naturelles, des inondations et de sécheresses, de la perte de biodiversité et des forêts et autres.

Il est absolument vital que tous les citoyens congolais insistent pour que des mesures soient prises en faveur d'un type de croissance économique qui n'ait pas de répercussions néfastes sur la population, qui ne porte aucune atteinte à son environnement et à ses conditions de vie. Les ressources de la RDC devraient être mises en valeur de manière à profiter à toute la population et à fournir le potentiel qui permettra d'améliorer la qualité de la vie de chacun.

Il nous faut une éducation spécialisée et une éthique qui recommande et fait ressentir vivement les rapports complexes, en continuelle évolution, de l'être humain avec son semblable et avec la nature. D'importantes transformations doivent se produire dans le pays pour assurer le type de développement rationnel qui s'inspirera de ce nouvel idéal, les transformations qui seront axées vers une répartition équitable des ressources et une plus juste satisfaction des besoins du peuple. Ce nouveau type de développement exigera également la réduction maximale des dommages causés à l'environnement, l'utilisation des déchets à des

fins productives et l'élaboration de technologies permettant d'atteindre ces objectifs.

Ces nouvelles conceptions du développement et de l'amélioration de l'environnement appellent un réaménagement des priorités nationales. Il faut remettre en question ces politiques qui visent à intensifier au maximum la production économique, sans se soucier des conséquences sur la société, et sur la quantité de ressources disponibles pour améliorer la qualité de la vie. Les individus devront eux-mêmes revoir leurs propres options, assumer une éthique personnelle et individualisée et refléter, dans tout leur comportement, un engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la vie de la population.

La réforme des processus et des systèmes d'éducation spécialisée en environnement est essentielle à la constitution de cette nouvelle éthique du développement environnemental. Les responsables politiques peuvent ordonner des changements et de nouvelles conceptions du développement et, en outre, amorcer l'amélioration de la situation congolaise, mais ce ne sont là que des solutions à court terme si la population congolaise ne reçoit pas une nouvelle qualité d'éducation en environnement. Ceci demandera la création des écoles et établissements spécialisés pour former la population sur les matières spécifiques de l'environnement, cela dans les rapports nouveaux et fructueux entre apprenants et enseignants, entre écoles et communautés et entre le système d'éducation et la société congolaise dans son ensemble.

La formation spécialisée sur l'éducation en matière d'environnement est considérée comme un des éléments les plus critiques pour pouvoir s'attaquer à fond à la crise environnementale. Cette nouvelle éducation en matière d'environnement doit être solidement assise sur les principes fondamentaux définis par la politique du pays.

C'est dans ce contexte qu'il faut établir les fondements d'un programme national d'éducation relative à l'environnement en RDC. Le programme permettra de développer des connaissances et des compétences, des valeurs et des attitudes nouvelles, éléments essentiels d'un mouvement vers une meilleure qualité de l'environnement et, en fait, vers une plus belle qualité de la vie des générations contemporaines et futures qui vivent au milieu de cet environnement.

L'objectif de l'étude est celui d'amener l'État congolais à créer des écoles et établissements spécialisés en éducation relative à l'environnement au niveau primaire et secondaire pour former une population consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population, qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes écologiques actuels en atténuant leurs effets néfastes dans la société.

C'est dans ce contexte que la présente recherche réfléchit sur le sujet : « Quelles écoles primaires et secondaires spécialisées pour une éducation relative à l'environnement en RDC ? ». La République Démocratique du Congo doit avoir des écoles spécialisées primaires et secondaires capables de transmettre la matière sur plusieurs thèmes liés à l'éducation relative à l'environnement, et offrir à la population, des cadres propices pour une formation spécialisée en éducation relative à l'environnement. La question de recherche est la suivante : quelles sont les écoles primaires et secondaires spécialisées de la RDC pour une formation en éducation relative à l'environnement ? À propos de l'hypothèse, il sied de dire qu'en République Démocratique du Congo, l'offre de formation spécialisée aux écoles primaires et secondaires en éducation relative à l'environnement reste marginale au regard du manque d'initiatives et de stratégies dans ce secteur de la part de l'État congolais.

Pour G. Nzinga Makitu et B. Kitoko Luyeye (2024, p. 34), « la culture de la propreté est une nouvelle pédagogie de l'éducation sur le changement de comportement où les congolais explorent, découvrent, pensent, agissent et partagent. Leur engagement tournera autour de plusieurs thèmes à savoir : l'hygiène, la gestion des déchets et détritus, celles des étiquettes de toilette, l'assainissement, la gestion de l'eau, des forêts, de la biodiversité… Et, il faut pousser la population aux sessions d'informations et de formation à leur expliquer les fondamentaux de l'éducation relative à l'environnement à travers des écoles spécialisées sur la protection de l'environnement ». L'étude présente quelques défis que la RDC doit relever en créant des écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation environnementale et former (éduquer) la population congolaise sur les matières spécifiques liées à la conservation de l'environnement ainsi qu'à la protection de ses espèces animales et végétales.

1. Les défis environnementaux à relever

1.1. La mauvaise gestion de la pollution, des ordures et des déchets plastiques

La pollution, les ordures et la culture du déchet sont mal gérés par la politique nationale. Ces thèmes doivent être inculqués dans le comportement de la population congolaise pour une prise de conscience et une gestion saine à travers des formations spécialisées. L'exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d'effets sur la santé, en provoquant des millions de morts prématurées. Ces personnes tombent malades à cause de l'inhalation de niveaux élevés de fumées provenant de la combustion qu'elles utilisent pour faire la cuisine ou pour se chauffer.

Il faut considérer également la pollution produite par les déchets, y compris les ordures dangereuses présentes dans différents milieux. Des centaines de millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, dont beaucoup ne sont pas biodégradables : des déchets domestiques et commerciaux, des déchets de

démolition, des déchets cliniques, électroniques et industriels, des déchets hautement toxiques et radioactifs. La terre congolaise semble se transformer toujours davantage en un immense dépotoir. Plusieurs endroits du pays se voient aujourd'hui inondés d'ordures. Aussi bien les déchets industriels que les produits chimiques utilisés dans les villes et dans l'agriculture peuvent provoquer un effet de bio-accumulation dans les organismes des populations.

Le pays n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler. Aborder cette question serait une façon de contrecarrer la culture du déchet qui finit par affecter le pays tout entier, mais nous remarquons que les progrès dans ce sens sont encore très insuffisants.

1.2. Le manque d'atténuation du réchauffement climatique au niveau national

Concernant le réchauffement climatique, il existe un consensus scientifique qui indique que nous sommes en présence d'un réchauffement préoccupant du système climatique. Au cours des dernières décennies, ce réchauffement a été accompagné de l'élévation constante de la chaleur, et il est en outre difficile de ne pas le mettre en relation avec l'augmentation d'événements météorologiques extrêmes. La population congolaise est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre ce réchauffement ou, tout au moins, les causes humaines qui le provoquent ou l'accentuent. L'atténuation du réchauffement climatique nécessite de la part de la population, une formation spécialisée pour y faire face.

L'exhortation apostolique Laudate Deum du pape François (octobre 2023) indique « qu'il y a, certes, d'autres facteurs (comme le volcanisme, les variations de l'orbite et de l'axe de la terre, le cycle solaire), mais de nombreuses études scientifiques signalent que la plus grande partie du réchauffement climatique des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde de nitrogène et autres) émis surtout à cause de l'activité humaine. En se concentrant dans l'atmosphère, ils empêchent la chaleur des rayons solaires réfléchis par la terre de se perdre dans l'espace. Cela est renforcé en particulier par le modèle de développement reposant sur l'utilisation intensive de combustibles fossiles, qui constitue le cœur du système énergétique ». Le fait de changer de plus en plus les utilisations du sol, principalement la déforestation pour l'agriculture, a aussi des impacts très néfastes sur l'environnement.

En outre, le réchauffement climatique a des effets sur le cycle du carbone. Il crée un cercle vicieux qui aggrave encore plus la situation, affectera la disponibilité de ressources indispensables telles que l'eau potable, l'énergie ainsi que la

production agricole des zones les plus chaudes, et provoque l'extinction d'une partie de la biodiversité (espèces animales et végétales) du pays.

1.3. Le manque de réactions face à la disparition des forêts tropicales congolaises

La disparition de forêts tropicales aggrave la situation, puisqu'elles contribuent à tempérer le changement climatique. Si la tendance actuelle continuait, ce siècle pourrait être témoin de changements climatiques inédits et d'une destruction sans précédent des écosystèmes, avec de graves conséquences pour nous tous. La disparition des forêts tropicales est un problème aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques ainsi que politiques et constitue l'un des principaux défis actuels pour la population qui doit être avisée sur sa gestion à travers des formations dans des écoles spécialisées axées sur l'éducation relative à l'environnement.

Beaucoup de pauvres vivent dans des endroits affectés par des phénomènes liés aux forêts, et leurs moyens de subsistance dépendent fortement des réserves naturelles et des services de l'écosystème, comme l'agriculture, la pêche et les ressources forestières. Ils n'ont pas d'autres activités financières ni d'autres ressources qui leur permettent de s'adapter aux impacts climatiques, ni de faire face à des situations catastrophiques. La disparition des forêts provoque des migrations d'animaux et de végétaux qui ne peuvent pas toujours s'adapter, et cela affecte à son tour les moyens de production des plus pauvres, qui se voient aussi obligés d'émigrer avec une grande incertitude pour leur avenir et pour l'avenir de leurs enfants. L'augmentation du nombre de migrants accrue par la dégradation environnementale est très tragique.

Malheureusement, il y a une indifférence générale face à ces tragédies qui se produisent en ce moment dans diverses provinces du pays. Le manque de réactions face à ces drames est un signe de la perte de ce sens de responsabilité à l'égard de nos semblables, sur lequel se fonde toute société. Mais beaucoup de symptômes indiquent que ces effets néfastes de la disparition des forêts tropicales congolaises ne cesseront pas d'empirer si la population n'est pas formée dans des écoles et établissements spécialisés en éducation relative à l'environnement, en République Démocratique du Congo.

1.4. La mauvaise qualité de l'eau disponible pour la population

Un autre problème environnemental sérieux en RDC est celui de la qualité de l'eau disponible pour la population, ce qui provoque beaucoup de morts tous les jours. Les maladies liées à l'eau sont fréquentes. La diarrhée et le choléra, qui sont liés aux services hygiéniques et à l'approvisionnement en eau impropre à la consommation, sont un facteur significatif de souffrance et de mortalité infantile. Les eaux souterraines en beaucoup d'endroits sont menacées par la pollution que provoquent certaines activités extractives, agricoles et industrielles, surtout dans

des provinces et localités où il n'y a pas de régulation ni de contrôles suffisants. Les détergents et les produits chimiques qu'utilise la population dans beaucoup d'endroits du pays continuent de se déverser dans des rivières, dans des lacs et autres affluents. Cela nécessite une formation accrue de la population dans des écoles spécialisées en éducation relative à l'environnement du pays.

Une grande pénurie d'eau provoque l'augmentation du coût des aliments comme celle du coût de différents produits qui dépendent de son utilisation. Si l'État congolais et ses parties prenantes n'agissent pas en urgence par la sensibilisation et l'éducation dans des écoles spécialisées, les impacts sur l'environnement pourraient affecter des milliers de millions de personnes. Il est prévisible que le contrôle de l'eau par de grandes entreprises mondiales deviendra l'une des principales sources de conflits de ce siècle.

1.5. La mauvaise pratique d'extinction de la biodiversité congolaise

À propos de la biodiversité, les ressources de la terre sont aussi objet de déprédation à cause de la conception de l'économie ainsi que de l'activité commerciale et productive et du braconnage, fondés sur l'immédiateté. La disparition de végétations implique en même temps la disparition d'espèces qui pourraient être à l'avenir des ressources importantes, non seulement pour l'alimentation, mais aussi pour la guérison de maladies et pour de multiples services. Les diverses espèces contiennent des gènes qui peuvent être des ressources-clés pour subvenir, à l'avenir, à certaines nécessités humaines ou pour réguler certains problèmes de l'environnement.

Il ne suffit pas de penser aux différentes espèces seulement comme à d'éventuelles « ressources » exploitables, en oubliant qu'elles ont une valeur en elles-mêmes. Chaque année, disparaissent des milliers d'espèces végétales et animales que nous ne pourrons plus connaître, que nos enfants ne pourront pas voir, perdues pour toujours. L'immense majorité d'espèces disparaît pour des raisons qui tiennent à une action humaine. Voilà pourquoi une éducation relative à l'environnement est indispensable dans des écoles du primaire et secondaire du pays. Pour le bon fonctionnement des écosystèmes, les champignons, les algues, les vers, les insectes, les reptiles et l'innombrable variété de micro-organismes sont aussi nécessaires. Certaines espèces peu nombreuses, qui sont d'habitude imperceptibles, jouent un rôle fondamental pour établir l'équilibre d'un lieu.

Quand on analyse l'impact environnemental dans le pays, on en considère les effets sur le sol, sur l'eau et sur l'air, mais on n'inclut pas toujours une étude soignée de son impact sur la biodiversité, comme si la disparition de certaines espèces ou de groupes d'animaux ou de végétaux était quelque chose de peu d'importance. Les routes, les nouvelles cultures et d'autres constructions prennent possession des habitats naturels d'animaux, et certaines espèces sont menacées d'extinction.

Voilà pourquoi il devient urgent et impérieux de développer des politiques éducatives en matière environnementale pour que dans les prochaines années, l'extinction de la biodiversité congolaise soit réduite de façon drastique. Cela ne sera possible que si le public congolais est formé dans des écoles spécialisées, créées et érigées pour l'éducation relative à l'environnement. Dans le pays, les bonnes pratiques sont loin de se réaliser.

2. Cadre théorique

2.1. Définition de l'éducation relative à l'environnement

L'éducation relative à l'environnement définit l'environnement de façon globale et transversale et vise également à la transformation individuelle et collective. D'après Y. Ziakay et al. (1997, p. 72), « l'éducation relative à l'environnement est le processus de reconnaissance des valeurs et de clarification de concepts qui développent les compétences et les attitudes nécessaires pour comprendre et apprécier les relations entre les personnes, leur culture et leurs contextes biologiques et physiques. L'éducation relative à l'environnement comporte aussi une démarche décisionnelle et d'autoformation du comportement par rapport à la qualité environnementale ».

Le rapport de la Conférence des Nations unies de la Charte de Belgrade (du 13 au 22 octobre 1975), sur l'éducation relative à l'environnement, donne la définition suivante : « l'objectif de l'éducation relative à l'environnement est de développer une population mondiale consciente et engagée dans l'environnement et dans les problèmes qui y sont liés ; dotée des connaissances, des compétences, des attitudes, des motivations et de l'engagement à travailler individuellement et collectivement pour la solution de problèmes actuels et pour la prévention des problèmes futurs ».

« L'éducation relative à l'environnement est partie intégrante d'une éducation mésologique », selon l'expression de M. Maldague (1984, p...), « qui désigne une éducation au milieu de vie globale et s'inscrit dans la plus vaste perspective du développement des sociétés responsables ».

L'éducation relative à l'environnement s'inscrit au cœur de l'innovation pour la recherche de processus d'enseignement et d'apprentissage appropriés à l'atteinte des objectifs qu'elle poursuit. La pédagogie de l'éducation relative à l'environnement fait appel à l'interdisciplinarité, à l'apprentissage coopératif, à la démarche de résolution de problèmes, à la pédagogie de projets (en particulier des projets d'action), à l'ouverture de l'école sur le milieu (pédagogie de terrain), au partenariat avec la communauté environnante. L'éducation relative à l'environnement privilégie des relations enseignant-enseigné qui ne sont pas axées sur l'autorité et la transmission des connaissances mais plutôt sur le principe de

partenariat dans un processus d'apprentissage privilégiant l'engagement personnel, la créativité, la responsabilité et l'autonomie.

Pour nous, une telle prise de conscience, dans l'éducation relative à l'environnement, est de nature à inciter les individus et les groupes sociaux à prendre le contrôle de leurs conditions et de leurs modes de vie, à envisager un futur qui leur convienne et à participer aux décisions qui les concernent.

2.2. Éducation

R. Gibson (1986, p. 172), note que « l'éducation est considérée comme l'une des sciences sociales critiques et un processus qui consiste à débusquer les inégalités et injustices sociales engendrées ou entretenues par les systèmes scolaires et d'entreprendre des actions pour résoudre ces problèmes. Entre autres, ce qui est démocratiquement bon pour tous ne répond pas nécessairement aux intérêts véritables de chacun »

Pour G. Kerschensteiner (1909, p. 54), « l'éducation consiste à distribuer la culture afin que l'homme organise ses valeurs dans sa conscience et à sa façon, conformément à son individualité ».

Pour L. Sauvé et al. (2002, p. 77), l'éducation est un processus actif au sein des communautés concernées, impliquant le développement de l'autonomie et de l'esprit critique en matière de recherche d'informations, d'analyse des questions socio environnementales et de prise de décision ainsi que le développement d'un vouloir et d'un pouvoir-faire chez les participants. Pour les mêmes auteurs, l'éducation est une vision axée sur l'interrelation sujet-milieu pour une construction critique de la connaissance et le développement d'un agir pertinent. Pour nous, l'éducation est la base pour former un homme capable de résoudre les problèmes de la société. En l'occurrence, les problèmes écologiques qui affectent la planète Terre.

2.3. Environnement

Selon L. C. Lobo (2007, p. 17), l'approche psychologique perçoit « l'environnement comme milieu d'évolution, cadre de vie et il comprend le naturel et le bâti et ce que les êtres humains y déploient ». Les relations étant très intriquées entre l'environnement qui affecte le comportement et le comportement qui affecte l'environnement, cette approche y conçoit une relative interaction. C'est-à-dire que si l'environnement produit des effets sur l'individu et son comportement, celui-ci agit en retour sur l'environnement et le façonne.

Le concept « environnement » fait référence à une réalité très générale. L. Sauvé (1997, p. 42) définit l'environnement comme étant « l'ensemble des composantes d'un milieu en interrelation avec un environné ou un groupe d'environnés ». Elle spécifie que l'idée d'environnement doit être précisée en

fonction du contexte, en prenant soin de clarifier les choix épistémologiques et éthiques de ceux et celles qui se prêtent à l'exercice de définition.

Pour P. Bonin (2006, p. 22), l'environnement correspond à « l'ensemble des éléments et des réseaux de relations biotiques et abiotiques qui nous entourent, dont nous faisons partie et avec lesquels nous interagissons. En outre, l'environnement est un ensemble de systèmes complexes à l'intérieur duquel se tissent diverses interrelations ». Selon G. Bateson (1972, p. 66), l'environnement, est toute organisation du réseau de communication qui relie l'homme à ce qui l'entoure mais aussi chez l'animal et dans les grands écosystèmes. Pour nous, l'environnement constitue tout ce qui entoure l'homme.

2.4. École

I. Illich (1971, p. 153) fait remarquer qu'une école a pour mission principale de « transmettre des savoirs et de favoriser la socialisation pour intégrer les individus dans la société. Comme institution éducative, une école désigne les différents niveaux du système d'enseignement. Comme établissement spécialisé, une école est un lieu où l'on enseigne un art, une science ou une technique spécifique. Comme courant de pensée, une école regroupe des personnes qui partagent la même doctrine ou les mêmes principes ». Le sociologue É. Durkheim (2014, p. 56) note qu'une école est une institution sociale dont le but est de transmettre une éducation morale et de socialiser les gens. Elle permet de mouler les individus selon les normes et les valeurs de la société à laquelle ils appartiennent. Une école désigne ce qui forme l'esprit ou le caractère.

Par ailleurs, pour J. Dewey (2022, p. 219), une école est un véritable laboratoire social où l'on apprend en expérimentant. Elle est une composante de la vie présente et de la démocratie. L'école n'est pas un simple bâtiment mais une institution qui structure les interactions entre maîtres et élèves. Son rôle est de socialiser l'enfant en transmettant des valeurs et des normes. Pour nous, une école est un lieu d'apprentissage pour inculquer à l'individu, les valeurs qui permettent à l'être humain, à vivre en harmonie avec ses semblables et avec la nature.

2.5. École spécialisée en environnement

Pour J.-P. Deléage (1993, p. 69), une école spécialisée en environnement est un établissement d'enseignement (ou organisme de formation) qui prépare les apprenants à concevoir et mettre en œuvre des solutions concrètes pour préserver la planète Terre.

C. Aspe et M. Jacqué (2012, p. 211) précisent qu'une école spécialisée en environnement est un établissement d'enseignement supérieur formant aux métiers de l'écologie, du développement durable et de la transition énergétique. Elle prépare les écoliers à des carrières concrètes (gestion des déchets, énergies renouvelables, protection de la biodiversité) à travers des cursus professionnalisants.

Pour J.-P. Deléage (1991, p. 197), les domaines d'études et les débouchés varient selon le type de cursus à savoir : le management et gestion de projet pour former des professionnels capables de piloter la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), de gérer des déchets ou de manager des risques environnementaux ; la technique et ingénierie pour former des ingénieurs pour le traitement de l'eau et de l'air, les énergies renouvelables ou l'écoconstruction et la protection de la nature pour former des experts en biodiversité, gestion des espaces naturels et préservation des écosystèmes. Pour nous, une école spécialisée en environnement, doit insister dans la formation, sur les sujets écologiques tels que le climat, la biodiversité, la forêt, l'agriculture, l'assainissement, les catastrophes, la désertification, l'eau, la pollution, les déchets, etc.

2.6. République Démocratique du Congo (RDC)

La République Démocratique du Congo est un État situé en Afrique centrale, avec une superficie de 2 345 409 km². Sa population est estimée à plus de 110 millions d'habitants. Pour I. Ndaywel è Nziem (1998, p. 201), « C'est le deuxième plus vaste pays du continent dont Kinshasa est la capitale. S'agissant de sa situation géographique et ressources, la RDC est traversée par le fleuve Congo et possède d'immenses réserves naturelles. Elle a la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et d'importants gisements de minerais (cuivre, cobalt). Il est frontalier de 9 pays. Sur le plan démographique. C'est le pays le plus peuplé d'Afrique centrale et le premier pays francophone au monde. Ses langues nationales sont le lingala, le swahili, le kikongo et le tshiluba ».

Ancienne colonie belge (Congo belge), le pays a été nommé République du Congo à son indépendance en 1960, puis République du Zaïre de 1971 à 1997, avant de reprendre son nom actuel, République Démocratique du Congo. À propos de sa culture, celle-ci est mondialement reconnue, notamment pour sa musique, la Rumba congolaise.

S'agissant du cadre théorique, cette recherche est cimentée par la « théorie de l'apprentissage social » dont l'auteur est un psychologue canadien, A. Bandura. Cette théorie décrit comment l'homme peut apprendre de nouveaux comportements en observant d'autres personnes : il imite les modèles de comportement qui font l'objet de récompenses et non de punitions. La théorie de l'apprentissage social d'A. Bandura (1976, pp. 97-102) désigne trois procédures d'acquisition qui ont leur source dans l'entourage de l'individu. Il s'agit de l'apprentissage dit vicariant, qui résulte de l'imitation par l'observation d'un pair qui exécute le comportement à acquérir (formateur ou membre-leader-du groupe) ; la facilitation sociale désigne l'amélioration de la performance de l'individu sous l'effet de la présence d'un ou de plusieurs observateurs ce qui conduit à privilégier dans de nombreux cas les formations en groupe et l'anticipation cognitive est l'intégration d'une réponse par

raisonnement à partir de situations similaires ce qui conduira aux méthodes de l'éducabilité cognitive-essentiellement mise en place à l'intention des adultes.

Et lorsque l'on réussit à reproduire à un niveau satisfaisant le comportement observé, cela génère un sentiment d'auto-efficacité. Le sentiment d'auto-efficacité est l'autre apport essentiel de Bandura aux théories de l'apprentissage : plus on fait, mieux on fait et plus on a envie de faire, car on se sent compétent. La théorie de l'apprentissage social reconnaît l'interaction entre une personne et son environnement. L'environnement extérieur est l'endroit où une personne peut observer une action, en comprendre les conséquences et trouver la motivation de la reproduire et de l'adopter. Le comportement est influencé par des facteurs structurels, comme la disponibilité du service et les politiques, ainsi que par des facteurs sociaux, comme les normes sociales et l'influence des pairs.

La théorie de l'apprentissage social peut être utilisée pour des comportements fortement influencés par l'environnement physique et social dans lequel vit la personne. La théorie indique l'importance de créer un environnement favorable, facilitant le changement de comportement mis en pratique peut aider d'autres personnes à l'adopter. Cela peut être fait à travers des personnes modèles qui popularisent les comportements souhaités en le pratiquant et en montrant les avantages qui en résultent. Les personnes modèles peuvent être des personnes réelles ou des personnages fictifs, représentés par différents canaux médiatiques par exemple.

3. Méthodologie

3.1. La méthode systémique

La recherche sur le sujet précité a utilisé la méthode systémique. En éducation relative à l'environnement (ERE), la méthode systémique, selon D. Durand (1979, p. 25) appréhende l'environnement comme un réseau complexe d'interactions. Elle remplace les approches linéaires par une vision globale, multidimensionnelle et circulaire. Les apprenants analysent les liens entre la nature, l'économie, la société et la culture plutôt que d'isoler des faits scientifiques.

Pour P. Ragou (2000, p. 88), les principes de la méthode systémique insistent sur la globalité : le milieu est étudié dans sa totalité où les composantes telles que la faune, flore et activités humaines sont interdépendantes.

En intégrant cette démarche, l'enseignement favorise la mutualisation des savoirs et le développement d'une citoyenneté active et responsable. L'approche systémique comme méthode d'apprentissage comprend deux dimensions : la première vise la maîtrise de l'outil technique (établissement du schéma systémique, identification des acteurs, symbolique, etc.), puis son intérêt pédagogique pour la compréhension et l'analyse des situations environnementales complexes ; la seconde consiste à vérifier la contribution de l'approche systémique à la réalisation

du type d'objectifs spécifiques de l'éducation relative à l'environnement, ceux relatifs aux attitudes et aux comportements en référence à certaines valeurs.

L. Sauvé (2017, pp. 113-124) observe que « l'approche systémique en environnement s'est nourrie de l'écologie comme nouveau champ de savoirs. Elle est considérée indispensable pour connaître et comprendre adéquatement les réalités et les problématiques environnementales ». L'analyse systémique nous permet d'identifier les différentes composantes d'un système environnemental et de mettre en lumière les relations entre ces dernières, dont les relations entre les éléments biophysiques et les éléments sociaux. Une telle analyse nous permet d'obtenir une vision d'ensemble, qui correspond à une synthèse de la réalité appréhendée.

L'étude accède ainsi à la globalité du système environnemental dont on peut mieux percevoir et comprendre la dynamique, les points de rupture (s'il y a lieu) ainsi que les voies d'évolution. L'approche des réalités environnementales est ici de nature cognitive et la perspective est celle de la prise de décision éclairée.

3.2. La méthode fonctionnaliste

Hormis la systémique, l'étude est inspirée en outre de la méthode fonctionnaliste en éducation relative à l'environnement qui consiste selon T. Parsons (1951, p. 150) à considérer l'environnement comme un système interdépendant et à utiliser l'éducation comme une institution chargée d'adapter les individus pour maintenir l'équilibre sociétal, souvent à travers les trois mécanismes suivants. La « socialisation adaptative » est un mécanisme dans lequel l'école transmet les normes et valeurs écologiques nécessaires pour assurer la cohésion sociale et la survie de l'écosystème. « Acquisition de rôles » est un mécanisme dans lequel le système éducatif prépare les apprenants à assumer des fonctions éco-citoyennes spécifiques (gestion des déchets, économie d'énergie) pour répondre aux besoins de la biosphère.

Enfin, la « résolution de problèmes ». Dans ce mécanisme, l'enseignement s'axe sur l'identification et la résolution des dysfonctionnements environnementaux pour restaurer l'équilibre. T. Parsons dans sa théorie du structuro-fonctionnalisme, décrit la fonction d'adaptation à l'environnement global, social et institutionnel. Il détaille comment l'école agit comme un pont socialisant entre la famille et la société adulte et remplit une fonction de répartition des rôles et d'assimilation. Quant à la technique, l'étude a utilisé la technique documentaire qui nous a permis de consulter les ouvrages et les sites internet.

4. Résultats

Il importe de préciser que la population congolaise a des difficultés pour participer à l'atténuation des effets néfastes du changement climatique en République Démocratique du Congo pour la simple raison que le manque d'écoles

primaires et secondaires spécialisées à la formation en éducation relative à l'environnement dans le pays a constitué un frein à l'acquisition de compétences et d'expérience en cette matière. Pour cette raison, la création des écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation relative à l'environnement (ERE) représente un défi majeur pour la République Démocratique du Congo.

4.1. École : cadre d'éco-socialisation à l'ERE

À l'école, les élèves reçoivent une bonne éducation qui peut semer en eux des graines pouvant produire des effets tout au long de leur vie. L'école devient aussi un espace d'éco-socialisation qui doit former les apprenants au respect et à la protection de l'environnement comme le stipule la loi cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement national : «l'enseignement national assure une éducation environnementale, une formation au développement durable et aux changements climatiques dans le but de préparer les élèves, les étudiants et les autres apprenants aux problèmes de l'équilibre écologique » (art. 17). L'État congolais doit intégrer dans les curriculums de l'Enseignement Primaire et Secondaire, l'éducation à l'environnement comme axe transversal et intégrateur qui contribue à donner plus de signification et de pertinence aux apprentissages scolaires.

4.2. École : cadre de résolution de la problématique environnementale

L'éducation relative à l'environnement est perçue comme un outil de résolution des problèmes environnementaux, intimement liés aux réalités sociales, à la relation des êtres vivants, en particulier des humains, avec leur milieu de vie localement et globalement. C'est une question de survie et de qualité de vie. Il faut contrer la dégradation des milieux naturels et arrêter la diminution quantitative et qualitative des ressources. Pour L. Sauvé (1994, p...), « si l'innovation technologique, les dispositions législatives et les incitations économiques peuvent offrir quelques éléments de solution, il est évident que la solution globale ne peut être envisagée sans un processus éducatif qui favorise la prise en compte des liens étroits entre culture, économie et environnement, et qui incite à l'engagement pour la transformation des modes de pensée, de production et de consommation ». L'éducation relative à l'environnement invite ainsi à une critique des voies de développement et amène à considérer les alternatives de l'écodéveloppement appelé aussi développement durable.

4.3. École : cadre de résolution de la problématique éducative

L'éducation relative à l'environnement est envisagée comme une dimension fondamentale du développement des personnes et des groupes sociaux, en relation avec l'environnement, en particulier le développement de compétences cognitives (investigation critique), affectives (clarification des attitudes), pragmatiques (écogestion), éthiques, politiques et esthétiques, au regard de l'harmonisation du lien avec l'environnement. Selon M. Maldague (1984, p...), « La crise de

l'environnement est tributaire d'une crise globale des valeurs. L'éducation relative à l'environnement est partie intégrante d'une éducation mésologique qui désigne une éducation au milieu de vie globale et s'inscrit dans la plus vaste perspective du développement des sociétés responsables ».

L'éducation relative à l'environnement est indissociable d'une éducation à l'engagement. Pourtant, les curricula actuels du système scolaire négligent l'éducation relative à l'environnement. C. A. Bowers (1993, p...) s'inquiète de l'absence d'engagement de l'éducation à l'égard de la crise écologique actuelle : « Si la réflexion qui guide les réformes éducationnelles ne tient pas compte de la façon dont les croyances et les pratiques culturelles transmises par la formation sont reliées à l'aggravation de la crise écologique, les efforts de changement risquent de renforcer l'orientation culturelle qui détruit la capacité de support des systèmes naturels dont est tributaire toute forme de vie. Or, le changement que nous devons envisager est celui de la transformation de nos croyances culturelles actuelles, qui contribuent à accélérer la dégradation de l'environnement. Toute autre réforme sociale ou éducationnelle doit être évaluée en fonction de son impact sur la crise écologique, qu'elle contribue à atténuer ou à aggraver ».

4.4. École : cadre de résolution de la problématique pédagogique

L'éducation relative à l'environnement s'inscrit au cœur de l'innovation pour la recherche de processus d'enseignement et d'apprentissage appropriés à l'atteinte des objectifs qu'elle poursuit et qui tiennent compte : du caractère multidimensionnel de la personne en développement (aspects cognitifs, affectifs, sociaux, moraux, kinésiques, etc.) ; de la globalité et de la complexité de l'objet d'apprentissage de l'éducation relative à l'environnement, soit le réseau des relations personne-société-environnement ; du caractère socialement construit du savoir ; du lien étroit entre la théorie et l'agir.

La pédagogie de l'éducation relative à l'environnement fait appel à l'interdisciplinarité, à l'apprentissage coopératif, à la démarche de résolution de problèmes, à la pédagogie de projets (en particulier des projets d'action), à l'ouverture de l'école sur le milieu (pédagogie de terrain), au partenariat avec la communauté environnante. Pour L. Sauvé (1994, p...), « L'éducation relative à l'environnement privilégie des relations enseignant-enseigné qui ne sont pas axées sur l'autorité et la transmission des connaissances mais plutôt sur le principe de partenariat dans un processus d'apprentissage privilégiant l'engagement personnel, la créativité, la responsabilité et l'autonomie ». Une telle prise de conscience est de nature à inciter les individus et les groupes sociaux à prendre le contrôle de leurs conditions et de leurs modes de vie, à envisager un futur qui leur convienne et à participer aux décisions qui les concernent.

5. Discussion des résultats

Avant de mener notre recherche sur ce sujet, nous avions constaté que la République Démocratique du Congo n'a pas suffisamment d'écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation relative à l'environnement pour assurer une formation spécialisée à la population congolaise qui doit faire face au changement climatique notamment à l'atténuation de ses effets néfastes dans la vie sociale. L'étude s'est posé la question de savoir : quelles écoles primaires et secondaires spécialisées pour une éducation relative à l'environnement en RDC ? Les résultats de la recherche viennent confirmer notre hypothèse de recherche en ce sens que la République Démocratique du Congo n'a pas suffisamment d'écoles primaires et secondaires spécialisées pour la formation de la population en éducation relative à l'environnement.

Pour cette raison, l'étude vient de proposer à la République Démocratique du Congo, quelques défis à relever pour assurer à la population, une éducation spécialisée en environnement. Le premier défi que nous avons présenté dans cette étude, est celui de la mauvaise gestion de la pollution, des ordures et des déchets plastiques en RDC. À cet effet, la République Démocratique du Congo doit mettre à la disposition de sa population, des écoles et établissements spécialisés au niveau primaire et secondaire pour la formation en cette matière. La RDC n'est pas encore arrivée à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler. Aborder cette question serait une façon de contrecarrer la culture du déchet qui finit par affecter le pays tout entier, mais nous remarquons que les progrès dans ce sens sont encore très insuffisants.

Le deuxième défi, c'est le manque d'atténuation du réchauffement climatique au niveau national. À ce niveau, l'étude montre que le réchauffement climatique aggrave la situation du pays dans la mesure où, il affecte la disponibilité de ressources telles que l'eau potable, l'énergie, la production agricole des zones les plus chaudes et provoque l'extinction d'une partie des espèces animales et végétales du pays et la déforestation. Il est recommandé à l'État congolais et à sa population, de prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre ce réchauffement climatique car ce sont les causes humaines qui le provoquent ou l'accentuent. L'atténuation du réchauffement climatique nécessite de la part de la population, une formation spécialisée pour y faire face, avec l'impulsion de l'État congolais.

Le troisième défi à relever par la RDC, est celui du manque de réactions face à la disparition des forêts tropicales congolaises. Il convient de signaler que la disparition de forêts tropicales est un problème aux graves répercussions

environnementales, sociales, économiques et politiques. La plus grande partie de la population congolaise vit dans des endroits affectés par des phénomènes liés aux forêts et ses moyens de subsistance dépendent des réserves naturelles et des services de l'écosystème, comme l'agriculture, la pêche et les ressources forestières. Ces populations n'ont pas d'autres activités financières ni d'autres ressources qui leur permettent de s'adapter aux impacts climatiques, ni de faire face à des situations catastrophiques. Ils ont peu d'accès aux services sociaux et à la protection. La disparition des forêts provoque des migrations d'animaux et de végétaux qui ne peuvent pas toujours s'adapter et cela affecte à leur tour les moyens de production des plus pauvres, qui se voient aussi obligés d'émigrer avec une grande incertitude pour leur avenir et pour l'avenir de leurs enfants.

Le manque de réactions face à ces drames est un signe de la perte de ce sens de responsabilité à l'égard de nos semblables sur lequel se fonde toute société. Beaucoup de symptômes indiquent que ces effets néfastes de la disparition des forêts tropicales congolaises ne cesseront pas d'empirer si la population n'est pas formée dans des écoles et établissements spécialisés en éducation relative à l'environnement. Donc, l'étude recommande à l'État congolais, de prendre ses responsabilités pour conserver les forêts tropicales congolaises.

Le quatrième défi est celui de la mauvaise qualité de l'eau disponible pour la population. La recherche révèle que la diarrhée et le choléra qui sont liés aux services hygiéniques et à l'approvisionnement en eau impropre à la consommation, sont un facteur significatif de souffrance et de mortalité infantile. L'État congolais et ses parties prenantes doivent agir en urgence par la sensibilisation et l'éducation de la population dans des écoles spécialisées.

Le cinquième et dernier défi est celui de la mauvaise pratique d'extinction de la biodiversité congolaise. Au sujet de cette dernière, les ressources de la terre sont aussi objet de déprédation à cause de la conception de l'économie ainsi que de l'activité commerciale et productive fondées sur l'immédiateté. La disparition de forêts et d'autres végétations implique en même temps la disparition d'espèces qui pourraient être à l'avenir des ressources importantes, non seulement pour l'alimentation mais aussi pour la guérison de maladies et pour de multiples services. Chaque année, disparaissent des milliers d'espèces végétales et animales que nous ne pourrons plus connaître, que nos enfants ne pourront pas voir, perdues pour toujours. Voilà pourquoi une éducation relative à l'environnement de la population congolaise est indispensable dans des écoles spécialisées du pays.

Nous pouvons aussi préciser que les résultats de l'étude sont compatibles avec la théorie de l'apprentissage social, inspirée par A. Bandura (1976, p. 39) qui considère que l'homme peut apprendre de nouveaux comportements en observant et imitant le modèle de comportement souhaité. Dans cette théorie utilisée dans l'étude, le comportement souhaité génère un sentiment d'auto-efficacité car

l'homme se sent compétent pour protéger son environnement grâce à la formation reçue. Il convient de noter que la portée de la recherche est limitée par le recours exclusif à la technique documentaire : aucune enquête n'a été conduite auprès des établissements ni de la population. Par conséquent, les recherches ultérieures pourront compléter cette étude.

S'il faut comparer les résultats de l'étude à ceux des autres chercheurs dans ce domaine, il ressort que les études antérieures valorisent la formation spécialisée en éducation relative à l'environnement afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de préserver l'environnement. Par contre, la RDC patine encore en cette matière. Pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux, l'étude suggère à l'État congolais :

- de créer et construire des écoles et établissements spécialisés en éducation relative à l'environnement en RDC ;
- de répertorier les thèmes (pollution, assainissement, déchets plastiques, sécheresse, l'eau, le climat, les inondations, les catastrophes naturelles, la biodiversité, la gestion des forêts, …) sur lesquels la formation peut intéresser la population congolaise et répondre aux besoins sociaux ;
- de former la population congolaise de manière continue et pérenniser les acquis de cette formation en vue de faire face aux problèmes écologiques en RDC ;
- de rendre disponibles les moyens financiers et matériels pour la création et la construction des écoles et établissements spécialisés et la formation de la population en environnement.

Conclusion

L'étude vient de répondre à la problématique selon laquelle la RDC est condamnée lorsque sa population ne reçoit pas suffisamment une formation spécialisée en éducation relative à l'environnement. Ceci pour la simple raison que le pays ne dispose pas d'écoles primaires et secondaires spécialisées et des programmes dans le secteur environnemental. Par ailleurs, la question que nous nous sommes posée est celle de savoir, quelles écoles primaires et secondaires spécialisées pour une éducation relative à l'environnement en RDC ? Compte tenu de cette problématique, l'article présente d'un côté, les thèmes de formation qui cadrent avec les besoins de la société et de l'autre côté, les opportunités qu'offre l'éducation relative à l'environnement afin de faire face aux drames qui gangrènent l'écologie de la RDC.

Dans le cadre théorique, nous avons fait une revue de littérature en définissant quelques termes selon les auteurs. S'agissant de l'aspect méthodologique, l'étude a porté sur la méthode systémique et fonctionnaliste où la RDC est perçue comme un système dans lequel chaque partie prenante joue une fonction au sein de ce système

pour assurer cette éducation environnementale. Le constat de départ est que la RDC n'a pas d'écoles primaires et secondaires spécialisées en éducation relative à l'environnement pour former la population congolaise en vue de lutter contre les effets néfastes du changement climatique. Ainsi, la création des écoles et établissements spécialisés en éducation relative à l'environnement en RDC, est un atout majeur non seulement pour la RDC mais également pour la population congolaise en vue de son développement dans ce secteur spécifique. Les résultats de l'étude mettent en exergue quelques défis majeurs que la RDC doit relever en assurant la formation spécialisée en environnement. L'étude a enfin recommandé à l'État congolais et à la population congolaise, une série d'éléments qui vont aider le pays à faire face aux défis majeurs précités.

Références bibliographiques

Article 17 de la Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement national en RDC.

Aspe C. et Jacqué M., 2012, *Environnement et société : une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris et Versailles, éditions Quae et éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 211.

Bandura A., 1976, *Social Learning Theory*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, pp. 97-102.

Bateson G., 1972, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, éd. du Seuil, p. 66.

Bonin P., 2006, *Enjeux et stratégies d'éducation relative à l'environnement en milieu collégial*, mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, p. 22.

Bowers C. A., 1993, *Education, Cultural Myths and the Ecological Crisis*, Albany, State University of New York Press, dans www.erudit.org/fr, consulté le 10 août 2026.

Charte de Belgrade, du 13 au 22 octobre 1975, 5 pages. Repéré à https://www.google.com/search?q=la+charte+de+Belgrade+et+le+programme+des+nations+Unies+pour+l%27environnement+&sca_esv, consulté le 18 juin 2026.

Deléage J.-P., 1991, *Histoire de l'écologie : une science de l'homme et de la nature*, Paris, éditions La Découverte, p. 197.

Deléage J.-P., 1993, *L'éducation pour l'environnement et son insertion dans l'enseignement secondaire*, Paris, éditions IIPE, p. 69.

Dewey J., 2022, *Démocratie et éducation*, France, Armand Colin, p. 219.

Durand D., 1979, *La systémique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », DOI : 10.3917/puf.duran.2017.01.

Durkheim É., 2014, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 3e édition, p. 56.

François (pape), 2015, Lettre encyclique *Laudato Si'*, la sauvegarde de la maison commune, Rome, Italie, p. 27.

François (pape), 2023, *Laudate Deum*, repéré dans https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2023-10/laudate-deum-cri-du-pape-pour-une-reponse-a-la-crise-climatique.html, consulté le 24 juin 2026.

Gibson R., 1986, *Critical theory and education*, Londres, Hodder and Stoughton, p. 172.

Illich I., 1971, *Une société sans école*, Paris, 3e édition, éd. du Seuil, p. 153.

Kerschensteiner G., 1909, *La notion de l'éducation civique*, éd. B. G. Teubner, Leipzig et Berlin, p. 54.

Lobo L. C., 2007, *Communication et préservation des plages du littoral de la ville de Jacqueville*, mémoire de DEA, Université de Cocody, Abidjan, p. 17.

Maldague M., 1984, « Éducation mésologique. Finalités de l'éducation mésologique », *De toute urgence*, vol. 15, n° 2. En ligne : https://www.erudit.org/fr, consulté le 6 juin 2026 ; DOI : https://doi.org/10.7202/031912ar.

Ndaywel è Nziem I., 1998, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, Bruxelles et Paris, éditions De Boeck et Larcier et aux éditions Duculot, p. 201.

Nzinga Makitu G. et Kitoko Luyeye B., 2024, *Comment organiser les vacances des jeunes ?*, éd. Médiaspaul, Kinshasa, p. 34.

Parsons T., 1951, *The Social System*, Glencoe, États-Unis, éd. The Free Press, p. 153.

Ragou P., 2000, *L'approche systémique et la modélisation-simulation : analyse critique de leur valeur en éducation pour l'environnement*, thèse soutenue à l'Université Paris-Sud (Orsay), Paris, Association D.I.R.E.S., p. 137.

Sauvé L., 1994, *Pour une éducation relative à l'environnement*, Montréal/Paris, Guérin/Éditions Eska. En ligne : https://www.erudit.org/fr, consulté le 11 août 2026. DOI : https://doi.org/10.7202/031912ar.

Sauvé L., 1997, *Pour une éducation relative à l'environnement*, 2e éd., coll. « Le défi éducatif », Montréal, Guérin, p. 42.

Sauvé L., Garnier C., Gaudreau L., Lucotte M., Mergler D. et Godmaire H., 2002, *L'éducation relative à la santé environnementale : une contribution à l'émergence d'une culture de participation citoyenne à la gestion des risques socio-environnementaux*, projet FQRSC, automne, p. 77.

Sauvé L., 2017, « Une diversité de courants en éducation relative à l'environnement », in Barthes A. et Lange J.-M. (dir.), *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des Educations*, Paris, L'Harmattan, pp. 113-124.

Ziakay Y., Boch I. et Simo A., 1997, *Éducation à l'environnement et au développement*, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, p. 72.